

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Genevieve Guay

<https://www.cadre21.org/membres/3d6a17daac7bdc7e9834b328>

Date d'obtention : 2024-02-20 17:59:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

1. Cibler si à travers cette situation, il y a des répercussions pour la victime au sein du milieu scolaire. Si non, nous référons le référent au service de police.
2. Rencontrer la personne qui dévoile la situation de sextage.
3. Rencontrer la victime.
4. Rencontrer l'instigateur.
5. Faire la suite des étapes en fonction des éléments recueillis, à savoir entre autres s'il s'agit d'une situation d'acte impulsif ou malveillant et en impliquant le service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que ce n'est pas au milieu scolaire à intervenir s'il n'y a pas de répercussions dans le milieu scolaire. Par exemple, si l'instigateur est à l'extérieur de l'école et qu'il n'a pas été question de répercussion à l'école, la trousse sexto ne s'enclenche pas, nous allons plutôt inviter le référent et la victime à porter plainte directement à la police. Aussi, je retiens que nous ne sommes pas mandataire du service de police. Il faut donc agir dans le cadre de nos fonctions et si la demande sort du cadre, nous sommes en droit de refuser. Enfin, je même si les 2 jeunes étaient consentant à l'échange de photos à caractère pornographique, il est important d'enclencher la trousse et à travers ce processus, le téléphone de l'instigateur devra être remis au policier.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je pense que le moment le plus délicat est d'abord la manière dont les faits sont recueillis, de manière à préserver l'intégrité physique et psychologique de la victime et que tous les éléments rapportés soient bel et bien des faits et non des interprétations.

Les élèves risquent d'être inquiets au fil du processus donc il faut prendre le temps de leur expliquer les raisons des différentes étapes et de les rassurer à travers tout cela.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

